



**Lettre du lundi 17 mai 2021**

## L'EDITO

### **Quoi qu'il en coûte...vraiment ?**

Le Conseil constitutionnel a été saisi le 19 février 2021 par la Cour de cassation d'une question prioritaire de constitutionnalité portant sur l'application de peines correctionnelles et de sanctions complémentaires en Polynésie française. Plus précisément, les requérants dénonçaient la différence de traitement injustifiée opérée entre les employeurs de cette collectivité d'Outre-mer, à l'encontre desquels peut être prononcée une peine d'emprisonnement pour les faits de rétention du précompte dès la première infraction, et ceux soumis à la législation nationale qui, pour les mêmes faits, n'encourent une peine d'emprisonnement qu'en cas de récidive.

Pour le Conseil, qui arbitre donc entre la loi nationale et les règles polynésiennes, ces dispositions méconnaissent le principe d'égalité devant la loi pénale et doivent donc être déclarées contraires à la Constitution.

Au même moment, le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, effectuait une visite sur le Fenua au cours de laquelle il a déclaré devant les milieux économiques à Bora-Bora que la France avait été au rendez-vous de la solidarité alors qu'elle n'y était pas obligée compte tenu du statut de la Polynésie. Il a, dans le même temps, énoncé des règles sanitaires plus strictes pour ce territoire, en indiquant que le retour des touristes en provenance de l'hexagone ou de l'Europe, ne sera possible qu'une fois l'immunité collective atteinte en Polynésie.

Il n'y a, *a priori*, rien de commun entre la décision du Conseil constitutionnel et les déclarations du ministre. Sauf que les deux renvoient au statut d'autonomie d'une collectivité régie par l'article 74 de la constitution.

On rappelle par ailleurs que la loi organique du 5 juillet 2019 portant diverses dispositions institutionnelles en Polynésie française, confirmait la reconnaissance par l'état français, du rôle joué par ce territoire dans le développement de sa politique nucléaire et rappelait que les conséquences devaient être prises en compte « dans tous les domaines ». Elle portait également l'extension de la possibilité pour l'état d'accorder son soutien financier et technique, non seulement aux investissements économiques et sociaux mais aussi « à l'ensemble des compétences dévolues à la collectivité ».

Pourquoi, dès lors, avons-nous le sentiment que l'état tergiverse et rechigne ?

Est-ce une question de coût ? Mais n'avons-nous pas tous entendu les engagements du chef de l'état ? Le « quoi qu'il en coûte », même si Emmanuel Macron n'a plus utilisé la formule depuis l'automne, est encore dans toutes les têtes.

Au terme de débats parfois houleux avec les sénateurs polynésiens lors de l'examen des lois de finances au Sénat, Sébastien Lecornu s'était engagé à des discussions sur la clarification du rôle de l'état, y compris avait-il dit sur le plan de la fiscalité. Alors quand ?

# DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

## Conseil des ministres

### Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a présenté un projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

Ce projet de loi concrétise l'engagement du Président de la République, pris à l'issue du grand débat national, d'ouvrir « un nouvel acte de décentralisation adapté à chaque territoire » sans remettre en cause les équilibres institutionnels actuels. Il a pour objectif de répondre aux besoins concrets et opérationnels des collectivités locales et de leur permettre de conduire une action plus adaptée aux particularités de chaque territoire, en assouplissant un cadre trop souvent rigide et uniforme. Il s'agit également de donner les moyens de répondre aux besoins de proximité et d'efficacité exprimés par les français. Compte tenu des enjeux propres à ces territoires, le texte comprend également un titre dédié à l'Outre-mer et des mesures adaptées aux espaces transfrontaliers.

Ce texte est le fruit d'un important cycle de concertations locales conduit depuis janvier 2020 dans toutes les régions, ainsi que de nombreux échanges avec les élus et leurs associations. Il est structuré autour de quatre priorités :

- La différenciation territoriale, pour s'adapter aux réalités locales ;
- La décentralisation, pour conforter les compétences des collectivités territoriales dans les domaines de la mobilité, du logement, de l'insertion, de la transition écologique ou de la santé ;
- La déconcentration, pour rapprocher l'état du terrain, dans une logique d'appui et de contractualisation avec les collectivités territoriales ;
- La décomplexification de l'action publique locale, pour simplifier le fonctionnement des collectivités territoriales et des établissements de l'état au bénéfice du citoyen.

### DOM-TOM Coronavirus : faudra-t-il attendre l'immunité collective pour lever les motifs impérieux

Plus les jours avancent et plus les informations filtrent des ministères concernant la levée des motifs impérieux. Il y a huit jours, nous vous dévoilons que le gouvernement planchait sur la reprise des voyages pour les seuls vaccinés dans un premier temps. A la veille d'un nouveau conseil de Défense, nous apprenons que l'immunité collective pourrait être la condition sine qua non dans certains territoires d'Outre-mer pour permettre la levée des motifs impérieux.

[https://www.tourmag.com/DOM-TOM-Coronavirus-faudra-t-il-attendre-l-immunite-collective-pour-lever-les-motifs-imperieux\\_a108707.html](https://www.tourmag.com/DOM-TOM-Coronavirus-faudra-t-il-attendre-l-immunite-collective-pour-lever-les-motifs-imperieux_a108707.html)

*Commentaire FEDOM : la FEDOM est mobilisée depuis plusieurs semaines, en relais de ses adhérents, pour :*

- *d'une part, faire entendre au gouvernement la nécessité de donner très rapidement aux acteurs du tourisme Outre-mer de la visibilité sur les conditions de levée des restrictions spécifiques applicables Outre-mer (motifs impérieux), condition essentielle à la reprise de l'activité ;*
- *et d'autre part, obtenir une adaptation à nos réalités ultramarines de certains dispositifs de soutien économique d'état mis en place du fait cette crise et à peser autant que possible sur les discussions actuelles relatives au « débranchage » progressif de certaines aides d'urgence envisagé par le gouvernement du fait du déconfinement et de la sortie de l'état d'urgence sanitaire, en sorte que les entreprises ultramarines ne se retrouvent pas « doublement » pénalisées par un calendrier qui serait totalement inadapté.*

*Ce combat difficile continuera d'être au cœur de nos préoccupations afin que ces acteurs particulièrement sinistrés ne subissent pas une double-peine !*

## **Sébastien Lecornu : “Nous souhaitons qu’Air Tahiti Nui continue à voler”**

Le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, a accordé une interview à Tahiti Infos pour préciser certains points de son discours sur la réouverture des frontières, évoquer l'avenir d'Air Tahiti Nui et la signature à venir de la convention Santé.

[https://www.tahiti-infos.com/Sebastien-Lecornu-%E2%80%8B-Nous-souhaitons-qu-Air-Tahiti-Nui-continue-a-voler\\_a200613.html](https://www.tahiti-infos.com/Sebastien-Lecornu-%E2%80%8B-Nous-souhaitons-qu-Air-Tahiti-Nui-continue-a-voler_a200613.html)

## **En attendant le nouveau budget rectificatif, le gouvernement présente un projet de décret d’avance**

Le ministre chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt, a [détailé](#) le projet de décret d’avance devant la commission des Finances de l’Assemblée nationale, le 11 mai. 7,2 milliards d’euros, prélevés sur le programme permettant à l’état de prendre des participations au capital d’entreprises stratégiques, seront redéployés pour financer le fonds de solidarité et le financement de l’activité partielle. Dans le détail, 6,7 milliards abonderont le fonds de solidarité, et 500 millions les mesures de chômage partiel. Le programme « Renforcement exceptionnel des participations financières de l’état dans le cadre de la crise sanitaire », dont 8,3 milliards ont déjà été consommés, reste financé à hauteur de 3,9 milliards d’euros. Le budget rectificatif (PLFR) – [attendu](#) pour juillet, selon des sources parlementaires – permettra de ratifier ce décret d’avance, a annoncé Olivier Dussopt.

Source : Contexte

## **Bercy publie un guide sur les marchés publics "spécial relance" pour les artisans et PME**

Pour renforcer le poids de la commande publique dans la relance économique, le ministère de l’Économie et le Médiateur des entreprises publient une édition "spéciale relance" du guide sur les marchés publics. Le document s’adresse aussi bien aux artisans et TPE-PME qu’aux acheteurs publics, afin de les faire se retrouver sur des projets.

[https://www.batiactu.com/edito/bercy-publie-un-guide-sur-marches-publics-speciale-61834.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm\\_source=news\\_actu&utm\\_medium=edito&utm\\_content=article](https://www.batiactu.com/edito/bercy-publie-un-guide-sur-marches-publics-speciale-61834.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm_source=news_actu&utm_medium=edito&utm_content=article)

# **DU CÔTÉ DU PARLEMENT**

## **L’Assemblée nationale vote le régime « transitoire » de sortie de l’état d’urgence et le pass sanitaire**

Les députés ont adopté dans la nuit de mardi à mercredi, en première lecture, le projet de loi relatif à la sortie de crise sanitaire. L’article 1er du texte, d’abord rejeté par les députés, a finalement été voté dans la nuit : il permet la création du pass sanitaire et instaure une période "transitoire" de sortie de crise qui prendra fin le 30 septembre 2021.

<https://lcp.fr/actualites/l-assemblee-vote-le-regime-transitoire-de-sortie-de-l-etat-d-urgence-et-le-pass>

## **Le Sénat affiche la couleur avant l’examen du projet de loi 4D**

"Ce projet de loi, en l’état, ne répond pas tout à fait, aux attentes", a prévenu Gérard Larcher, président du Sénat. "Mais le mérite est que nous avons un texte sur la table et que nous n’allons pas le boudier, mais au contraire lui donner de la force" avec des amendements, a-t-il promis.

<https://www.courrierdesmairies.fr/95773/le-senat-affiche-la-couleur-avant-lexamen-du-projet-de-loi-4d/>



## **Didier Robert annonce un redéploiement du prêt rebond en direction des petits commerçants et artisans**

Le président de la Région Réunion a reçu les représentants de la Fédération Française des Associations de Commerçants (FFAC) afin de faire le point sur la situation des entreprises de proximité, durement impactées par les restrictions sanitaires. La reprise annoncée et progressive de l'activité, ne suffira pas à maintenir en exercice, nombre d'établissements actuellement en procédure auprès des tribunaux mixtes de commerce. La collectivité régionale maintient et renforce ses dispositifs d'aide.

[En savoir plus](#)

## **Motifs impérieux : le Medef propose une date pour leur levée**

Après la levée progressive des mesures de restrictions sanitaires, c'est au tour des motifs impérieux de focaliser les attentions du secteur du tourisme. Pour en sortir, le Medef Réunion a ainsi proposé une date et un protocole à la préfecture.

[https://clicanoo.re/Societe/Article/2021/05/12/Motifs-imperieux-le-Medef-propose-une-date-pour-leur-levée\\_622765](https://clicanoo.re/Societe/Article/2021/05/12/Motifs-imperieux-le-Medef-propose-une-date-pour-leur-levée_622765)

## **GUYANE**

### **L'AFD et ses partenaires soutiennent le développement de l'agro-industrie guyanaise**

Trois conventions de financement ont été signées le 6 mai, entre l'AFD, le Crédit Agricole Martinique-Guyane, la Banque des Territoires et la société Yana Wassai, entreprise guyanaise spécialisée dans la transformation de produits agroalimentaires, pour le financement d'un projet de construction d'une usine de transformation agro-industrielle de plantes endémiques d'Amazonie (dont l'açaï) à Montsinery.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/guyane-lafd-et-ses-partenaires-soutiennent-le-developpement-de-lagro-industrie-guyanaise>

## **SAINT-MARTIN**

### **Signature de la Convention Cellule d'accompagnement à la régularisation des Entreprises (CARE)**

A travers un partenariat entre la Collectivité, l'Etat, le centre des finances publiques, la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin, Initiative Saint-Martin Active et l'ADIE, CARE se veut un outil d'accompagnement à :

- la régularisation des acteurs économiques en difficulté fiscale ou sociale et souhaitant mettre en œuvre des actions leur permettant de consolider leur structure dans un objectif de relance et de développement de leur activité ;
- la création d'activités en faveur des « acteurs économiques informels.

<https://www.caraibcreolenews.com/2021/05/07/saint-martin-signature-de-la-convention-cellule-daccompagnement-a-la-regularisation-des-entreprises-care/>

*Commentaire FEDOM : la FEDOM se réjouit de cette initiative particulièrement adaptée aux réalités du tissu socio-économique saint-martinois. Nous sommes convaincus que cette approche collective, fruit du travail de concertation entre la collectivité territoriale de Saint-Martin et les acteurs socio-professionnels du territoire, permettra d'avancer*

*dans la résolution des difficultés liées à la régularisation du travail informel.*

## MARTINIQUE

### **Le comité martiniquais du tourisme organise son premier salon totalement virtuel**

Impacté depuis plus d'un an par la crise sanitaire, les acteurs du tourisme espèrent un rebond de leur secteur dès que possible. Ainsi, le Comité martiniquais du tourisme organise son premier salon du tourisme virtuel des Antilles et de la Caraïbe qui se déroulera sur trois jours, du 18 au 20 mai.

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Economie/Le-comite-martiniquais-du-tourisme-organise-son-premier-salon-totalement-virtuel>

### **Une étude sur la banane publiée par BANAMART**

Fruit du travail du réseau ETOM, cette étude présente les résultats de la campagne de communication sur la banane de Martinique

<https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/05/Etude-Banamart-V2.pdf>

## GUADELOUPE

### **Sylvie Gustave-dit-Duflo élue présidente de l'Agence régionale pour la Biodiversité**

Maître de Conférence, enseignante-chercheuse et vice-présidente de la Région Guadeloupe, Sylvie Gustave-dit-Duflo a été élue présidente de l'Agence régionale pour la Biodiversité des îles de Guadeloupe, à l'unanimité.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/guadeloupe-sylvie-gustave-dit-duflo-elue-presidente-de-lagence-regionale-pour-la-biodiversite>

### **Le Medef Guadeloupe en soutien des entreprises pour la vaccination**

Après le Medef Guyane et le Medef Réunion, c'est au tour du Medef Guadeloupe de mener une campagne à destination des entreprises afin de promouvoir la vaccination. Un film de sensibilisation, mais aussi un partenariat avec des professionnels de santé sont mis en place, dans l'objectif d'inciter les populations à franchir le pas du vaccin contre le Covid-19.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/guadeloupe-le-medef-guadeloupe-en-soutien-des-entreprises-pour-la-vaccination>

### **Au Moule, Sinnoval va produire de l'électricité grâce aux déchets des habitants**

D'ici deux ans, une partie des déchets du nord et du sud Grande-Terre servira à fabriquer du combustible pour produire de l'énergie. Un projet porté par le syndicat mixte ouvert Sinnoval, qui se veut l'exemple concret de l'économie circulaire.

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/regions/grande-terre-sud-et-est/au-moule-sinnoval-va-produire-de-l-electricite-grace-aux-dechets-des-habitants-592584.php>

## POLYNESIE FRANCAISE

### Tech4Islands recherche des innovations pour créer l'économie ilienne d'après

L'innovation n'est pas que l'apanage des grandes métropoles du monde, et c'est ce que tente de mettre en avant le concours de start-up Tech4Islands Awards. L'événement qui repart pour une 3ème saison, cherche les technologies imaginées par et pour les îles de demain. Organisé par la French Tech Polynésie, le Tech4Islands veut créer les activités et emplois des « îles d'après », terres d'innovation et de résilience.

[https://www.tourmag.com/Tech4Islands-recherche-des-innovations-pour-creer-l-economie-ilienne-d-apres\\_a108675.html](https://www.tourmag.com/Tech4Islands-recherche-des-innovations-pour-creer-l-economie-ilienne-d-apres_a108675.html)

## NOUVELLE-CALEDONIE

### Le 17ème gouvernement échoue à nouveau à élire son président

Convoqués par le haut-commissaire, mercredi, les membres du 17ème gouvernement n'ont pas réussi à désigner leur président. Un quatrième échec faute d'accord entre les indépendantistes.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/le-17eme-gouvernement-echoue-a-nouveau-a-elire-son-president-1006582.html>

### Covid-19 : la septaine pour les personnes vaccinées entre en vigueur ce jeudi en Nouvelle-Calédonie

Selon Christopher Gygès, l'arrêté nécessaire vient d'être signé, afin de pouvoir appliquer, à l'entrée en Nouvelle-Calédonie, une quarantaine de sept jours au lieu de quatorze pour les personnes qui ont reçu un vaccin anti-Covid-19 de type Pfizer ou Moderna.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/covid-19-la-septaine-pour-les-personnes-vaccinees-entre-en-vigueur-ce-jeudi-en-nouvelle-caledonie-1006987.html>

## RAPPORTS, ETUDES, AVIS

### France-Pacifique : nickel et tourisme au défi de la crise sanitaire

Face à la crise de la Covid-19, alors que l'économie de la Nouvelle-Calédonie, fortement dépendante du nickel, résiste dans un marché mondial bien orienté, celle de la Polynésie Française se montre plus vulnérable aux restrictions sanitaires, compte tenu du poids du tourisme. L'impact est toutefois limité grâce aux services non marchands, facteur important de résilience dans les deux territoires.

<https://blocnotesdeleco.banque-france.fr/billet-de-blog/france-pacifique-nickel-et-tourisme-au-defi-de-la-crise-sanitaire>

## VIE DE LA FEDOM

### Groupe de travail numérique : des outils opérationnels

Le tableau de bord numérique de la FEDOM est disponible sur le site [www.fedom.org](http://www.fedom.org), de même que le guide d'utilisation destiné à faciliter votre navigation.

Cet outil interactif est par définition évolutif : n'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions : [ldollin@fedom.org](mailto:ldollin@fedom.org)

## VIE DU THINK TANK

### **Le Think Tank #outremer a publié des nouvelles fiches**

Constitué de représentants de chacune des régions de l'Outre-Mer français et de quelques « hexagonaux » y ayant exercé ou impliqués dans leur développement, le Think Tank « #OUTREMER », adossé à la FEDOM, produit des notes synthétiques relatives à des faits d'actualité ou à des problèmes de fond portant sur ces territoires.

A consulter sur le site : <https://www.htagoutremer.com/publications/>

## VIE DES ADHERENTS

### **A partir du 20 juin, Corsair s'envole vers Marseille et Lyon depuis La Réunion et Mayotte pour renforcer la desserte de la Métropole**

Lire le communiqué de presse ici : <https://fedom.org/wp-admin/post.php?post=14938&action=edit>

Retrouvez ici l'interview de Jules Perreau, directeur régional Océan indien de Corsair : <https://www.mayottehebdo.com/actualite/transport/aerien/renforcer-desserte-mayotte-corsair-compagnie-numero-un-outre-mer/>

### **La compagnie Corsair reçoit son second A330 Neo**

« En seulement trois mois, Corsair aura intégré trois nouveaux A330neo, signe de notre confiance dans le transport aérien et l'avenir de Corsair », a déclaré le PDG de la compagnie Pascal Izaguirre.

<https://outremers360.com/bassin-atlantique-appli/la-compagnie-corsair-recoit-son-second-a330-neo>

### **Les ports des Antilles-Guyane se rassemblent dans un observatoire économique interportuaire**

Les ports d'Antilles-Guyane se regroupent pour optimiser leurs fonctionnements, grâce à la création du premier observatoire économique interportuaire du plateau des Guyanes et de la Caraïbe. Cet observatoire a été présenté ce matin (mardi 11 mai) à l'occasion d'une visioconférence qui a réuni l'ensemble des ports partenaires.

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Caraibes/Les-ports-des-Antilles-Guyane-se-rassemblent-dans-un-observatoire-economique>

## BREVES

### **Malgré la crise, le BTP garde le moral... mais veut accélérer sa transition numérique**

Les professionnels de la construction ont fait preuve d'une certaine résilience face à la crise du coronavirus et se montrent pour la plupart confiants dans l'avenir, selon l'Observatoire des pros du groupe April. Mais beaucoup reconnaissent qu'une digitalisation du secteur devient impérative.

[https://www.batiactu.com/edito/malgre-crise-btp-garde-moral-mais-veut-acceler-son-transition-numerique-61844.php?MD5email=01b412830eb9f28c754e66c306b136b0&utm\\_source=news\\_actu&utm\\_medium=edito&utm\\_c](https://www.batiactu.com/edito/malgre-crise-btp-garde-moral-mais-veut-acceler-son-transition-numerique-61844.php?MD5email=01b412830eb9f28c754e66c306b136b0&utm_source=news_actu&utm_medium=edito&utm_c)

ontent=article

## **Conteneurs : sous capacité, blanks sailings et congestion portuaire ont mené à une crise**

La Crucead a publié, le 30 avril, une note pour comprendre la crise de la conteneurisation dans le monde avec la pandémie. La hausse des taux de fret constitue la colonne vertébrale de ce système.

[En savoir plus](#)

# JOURNAL OFFICIEL

## **JO du 11.05.2021**

- Arrêté du 7 mai 2021 fixant les tarifs maxima de remboursement des frais d'impression et d'affichage des documents électoraux pour l'élection des conseillers à l'assemblée de **Martinique** et à l'assemblée de **Guyane**

## **JO du 12.05.2021**

- Arrêté du 7 mai 2021 relatif au taux de rémunération du capital immobilisé pour le projet de centrale de production à puissance garantie porté par la société Centrale Electrique de l'Ouest Guyanais (CEOG) et situé en **Guyane**
- Arrêté du 23 avril 2021 relatif au taux de rémunération du capital immobilisé pour le projet d'installation de méthanisation et cogénération utilisant le biogaz produit, porté par Saint-Benoît Energies Vertes et situé à **La Réunion**
- Arrêté du 11 mai 2021 clôturant l'aide en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur des PME et ETI industrielles au titre de 2021

## **JO du 12.05.2021**

- Décret n° 2021-593 du 14 mai 2021 relatif à la prise en compte des périodes d'activité partielle pour les droits à retraite des assurés éligibles au dispositif de retraite anticipée pour carrière longue et pour les assurés relevant de la caisse de sécurité sociale de **Mayotte**  
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043501309>